

SYNDICAT GENERAL
TRAVAILLEURS PORTUAIRES
Du Port du Havre
www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 14 février 2024

Camarades,

Dans la continuité du mouvement, et pour contraindre le gouvernement à tenir les engagements qu'il a pris, concernant la non-application de la réforme des retraites pour l'ensemble des salariés de notre branche professionnelle, il est impératif d'élever le niveau de lutte.

Aussi, nous vous appelons à :

24 heures d'arrêt de travail vendredi 16 février 2024
A partir de 6h30

Ce combat ne peut également être dissocié du besoin d'investissements massifs dans toutes nos places portuaires, pour qu'elles ne soient pas reléguées au second plan, où les ports du range Nord et du sud de l'Europe se répartissent la plus grande part du gâteau.

Camarades, devant la non-réponse du gouvernement BORNE puis ATTAL qui dure depuis des mois, il est de notre responsabilité de maintenir la pression par nos mobilisations pour obtenir satisfaction sur nos revendications légitimes !

Les conquits sociaux n'ont jamais été obtenus par de belles paroles mais par la lutte !

Tous unis, solidaires et combattifs
au sein de la Fédération Nationale Des Ports et Docks CGT

Le Secrétaire Général,



L.DELAPORTE

Pour info et affichage